



UNICE
THE VOICE OF BUSINESS IN EUROPE



UEAPME

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 20 mars 2003

PREMIER SOMMET SOCIAL TRIPARTITE POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI :

LES PARTENAIRES SOCIAUX EUROPEENS RENCONTRENT LES PRESIDENTS DU CONSEIL ET DE LA COMMISSION AVANT LE CONSEIL EUROPEEN

Aujourd'hui, lors de la première réunion du sommet social tripartite pour la croissance et l'emploi, les représentants de la CES et du comité de liaison de CEC-Eurocadres, de l'UNICE/UEAPME et du CEEP ont rencontré le président du Conseil européen, M. Simitis, et le président de la Commission, M. Prodi, pour faire le point de la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne et leur présenter la contribution des partenaires sociaux au Conseil européen du printemps.

Face aux risques d'une nouvelle détérioration de la situation économique, en raison notamment de la situation internationale, les partenaires sociaux ont appelé le Conseil européen du printemps à lancer un signal fort sur la volonté des gouvernements d'intensifier les efforts pour concrétiser la stratégie de croissance et d'emploi décidée à Lisbonne.

Dans ce contexte, conscients de leurs responsabilités propres et soucieux de contribuer à la modernisation des marchés du travail en Europe et à l'amélioration de l'emploi, la CES, le CEEP et l'UNICE/UEAPME ont rappelé quatre actions clés prises dans le cadre du dialogue social depuis le Conseil européen de Barcelone au printemps dernier.

- Le 16 juillet 2002, les partenaires sociaux européens ont signé un accord volontaire sur le télétravail. Celui-ci fait progresser l'agenda de Lisbonne en encourageant le développement du télétravail d'une manière qui correspond aux besoins des employeurs et des travailleurs concernés.
- Le 28 novembre 2002, les partenaires sociaux européens ont adopté un programme de travail du dialogue social pour la période 2003-2005, qui envisage des actions sur 19 thèmes, dont 12 concernent l'emploi.

- Le 26 janvier 2003, les partenaires sociaux européens ont publié une déclaration commune pour l'Année européenne des personnes handicapées.
- Aujourd'hui, l'UNICE/UEAPME, le CEEP et la CES ont publié le premier rapport annuel sur les actions engagées par les partenaires sociaux aux niveaux national et européen pour promouvoir le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie.

Ce rapport fait suite au cadre d'actions sur ce thème présenté par les partenaires sociaux au Conseil européen il y a un an.

Ce cadre d'actions mettait en lumière la responsabilité commune des employeurs et des travailleurs dans le développement des compétences et des qualifications tout au long de la vie. Il définissait quatre domaines d'action prioritaire : l'identification et l'anticipation des besoins en compétences et qualifications; la reconnaissance et la validation des compétences et qualifications; l'information, le conseil et l'orientation; les ressources. L'UNICE/UEAPME, le CEEP et la CES sont convenus, sur la base des informations transmises par leurs membres, de présenter chaque printemps au Conseil européen un rapport européen consolidé sur les actions entreprises pour promouvoir ces priorités.

Il y a des signes clairs que l'introduction du cadre d'actions dans les divers contextes nationaux a donné un nouvel élan aux initiatives des partenaires sociaux pour le développement des compétences et des qualifications.

Les quatre documents sont accessibles sur les sites mentionnés ci-dessous.

Pour de plus amples informations, contactez :

Maria Fernanda Fau, UNICE	tél. :+32(0)2 237 65 62	www.unice.org
Raphaël Anspach, UEAPME	tél. :+32(0)2 230 75 99	www.ueapme.com
Jérôme Roche, CEEP	tél. :+32(0)2 229 21 42	www.ceep.org
Wim Bergans, CES	tél. : +32(0)2 224 04 31 GSM: +32(0) 475 721 720	www.etuc.org